

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N°  
COPY

77

ORIGINAL: ANGLAIS  
7 avril 1954

NATO CONFIDENTIEL  
DOCUMENT  
AC/52-D/43

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

PROJET DE PROPOSITIONS RELATIVES A LA REUNION D'UNE  
CONFERENCE DE L'OTAN SUR LA RADIODIFFUSION AU  
PALAIS DE CHAILLOT, PARIS, A LA FIN DE MAI 1954

Note du Secrétariat

Au cours de sa réunion du 25 mars 1954, le Comité de l'Information et des Relations Culturelles a décidé de reprendre l'examen de la question d'une conférence générale de la radiodiffusion sur la base du Document qui lui sera soumis par le Service de l'Information" (Document AC/52-R/15, en date du 31 mars 1954).

Le Directeur du Service de l'Information a, en conséquence, rédigé le projet de propositions ci-après qui sera soumis au Comité pour étude lors de sa prochaine réunion.

(1) Le Secrétaire Général inviterait le Directeur Général des plus importants services de radiodiffusion des quatorze pays membres, et, au maximum, deux de leurs principaux collaborateurs, à venir passer quatre jours à Paris.

Le Secrétariat sera heureux de recevoir des suggestions sur les personnalités qu'il y aurait lieu d'inviter, afin d'avoir l'assurance que le plus grand nombre possible de services de radiodiffusion seront représentés à cette conférence.

(2) Les invités seraient reçus au siège de l'OTAN et au SHAPE comme l'ont été précédemment d'autres groupes de visiteurs spécialisés. Cette période d'information durerait deux jours.

Le Secrétariat estime que cette période d'information est nécessaire si l'on veut que les échanges de vues qui lui succéderont soient fructueux. Pendant ces deux journées, les délégations désireront peut-être recevoir et renseigner à leur tour les représentants des services de radiodiffusion de leurs pays respectifs.

(3) Les troisième et quatrième jours, les visiteurs seraient invités à se réunir, sous la présidence du Directeur du Service de l'Information, pour procéder avec les membres du Comité qui le désireront et avec le Secrétariat, à des échanges de vues sans caractère officiel sur les émissions consacrées à l'OTAN.

Le Secrétariat suggère qu'aucun procès-verbal officiel ne soit tenu de ces réunions, mais qu'un bref compte rendu en soit établi et, sous réserve de l'approbation de la Conférence, transmis au Conseil par le Secrétaire Général. A cette occasion, le Secrétaire Général désirera peut-être rappeler au Conseil sa résolution du mois de décembre sur les problèmes que pose l'information du public.

(4) L'ordre du jour de ces échanges de vues privés ne comporterait que deux points:

- (a) Emissions de vulgarisation passées, présentes et à venir, consacrées à l'OTAN par les différents services de radiodiffusion.
- (b) Moyens par lesquels l'OTAN peut prêter son concours aux organisateurs des programmes, aux rédacteurs des émissions et aux commentateurs.

Le Secrétariat suggère que cet échange de vues ne porte que sur les émissions métropolitaines.

(5) Cette conférence a donc un double objet: mettre l'OTAN en rapport avec les services de radiodiffusion des différents pays et les encourager à rechercher, par eux-mêmes, les moyens de renseigner l'opinion publique sur l'OTAN.

Le Secrétariat suggère que la question des mesures que les Gouvernements ont déjà prises ou seraient disposés à prendre pour mieux faire connaître l'OTAN par la radio pourra être étudiée plus utilement, au cours de la prochaine réunion des chefs des services d'Information.

Palais de Chaillot,  
Paris, XVIIe.